

Editorial

LES RESPONSABLES DE CHANTIER AU CŒUR DE LA SECURITE

Comme vous avez pu tous le constater, un changement de sémantique s'est opéré à l'Entreprise Electrique.

Nos traditionnels « chefs d'équipes » ont tous suivi sur 3 sites différents (à Blavoz, Montmarault et Clermont Ferrand) une journée qui leur était entièrement dédiée, au cours de laquelle ils se sont vus définir leur nouvelle appellation : **le Responsable de Chantier**.

Peut-être que certains d'entre vous se demandent quelle est la définition et la mission exacte du « Responsable de chantier » ?

C'est la personne à qui le responsable d'affaires, assisté de son technicien d'affaires, confie la réalisation du chantier dans son ensemble.

Il est responsable de l'équipe et c'est la personne qui est en permanence sur son chantier et donc la seule en mesure d'apprécier tous les risques permanents du chantier et d'alerter en cas de problème.

Cette désignation de responsable de chantier est en cohérence avec les notions de responsabilité,

d'autonomie, et de sécurité exprimées dans nos valeurs d'entreprises et dans celles de VINCI Energies.

C'est également une désignation valorisante mais aussi une fonction incontournable de manager de terrain ; terrain sur lequel il est à la fois le représentant de l'entreprise mais aussi l'interlocuteur privilégié du client et des riverains.

C'est donc bien au responsable chantier de rédiger lui-même son analyse de risque sur chaque chantier et de faire passer la sécurité « au sommet de la pile » !

Nul doute que cette sémantique sera bientôt complètement intégrée par chacun et que nous passerons le cap de la rupture sur ce vaste et intarissable sujet que sont la sécurité au travail.

Bonne lecture à tous,

Sylvain OUVRY

Sommaire

Editorial	P1
Flash sur l'Entreprise	P2 à 6
Les uns et les Autres.....	P7
Véhicules et engis.....	P7
Sécurité	P7
Qualité/Environnement.....	P8



L'Entreprise Electrique est certifiée AFAQ ISO 9001, 14001 et OHSAS 18001 pour l'ensemble de son activité. Elle est détentrice du Label Efficacité Energétique ainsi que du Label QualiPV pour la photovoltaïque

LES MARCHES OBTENUS

ERDF – PFA de Nantes Montluçon

TG Puy-de-Dôme En cotraitance avec SCIE Puy-de-Dôme – 01.06.2015 au 01.06.2019 1000 k€ HT/an

ERDF – PFA de Lyon-Nancy

AI - Dédoulement départ HTA Villiers à Clamecy et Chevroche – DR Bourgogne Zone Nièvre 108 k€ HT

Syndicat Départemental des Energies de la Creuse

Travaux de renforcement, d'extension et d'effacement à réaliser sur les réseaux de distribution d'énergie électrique du département de la Creuse

Programme 2015 avec possibilité de reconduction pour les années 2016, 2017 et 2018 800 k€ HT/an

Ville de Clermont-Ferrand

Complexe sportif des Cézeaux – Mise en place d'un système de vidéo-protection 73 k€ HT

Ville de Clermont-Ferrand

Remplacements de lanternes d'éclairage public 32 k€ HT

LA SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLEURE



Si l'année 2015 ne connaît pas de « gros chantiers » comme ces dernières années, la Ville de Clermont-Ferrand oriente principalement ses budgets sur des opérations d'entretien.

Avec ses quelques 250 carrefours à feux, l'efficacité de tels équipements est maintenue dans le temps par des opérations dites de « Maintenance ».

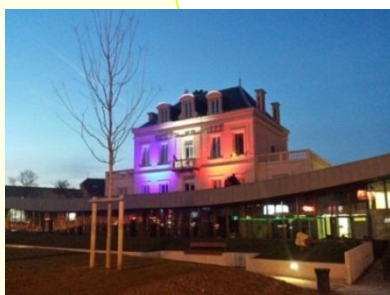
Et c'est principalement dans cette période de l'année (Mars-Octobre), loin des intempéries, que nous réalisons le plus de travaux de ce type.

En concertation avec le service SLT et M. Arnaud en charge des travaux d'entretien, nous avons établi un planning pour l'année 2015 en optimisant au mieux les chantiers sur les zones à forte

circulation dans les périodes de vacances scolaires qui sont nettement plus calmes que le reste de l'année. En ce moment c'est pas moins de 3 équipes qui sont à pied d'œuvre, et je tiens à les féliciter pour le travail impeccable qu'elles fournissent au quotidien et reconnu par notre client.

Christophe DENEBOUDE

ESSAIS DE MISE EN LUMIERE - FACADE DE L'HOTEL DE VILLE DE BEAUMONT



Le mercredi 18 mars 2015, l'Entreprise Electrique a, fièrement, participé aux essais de Mise en Lumière de la façade de l'Hôtel de Ville de Beaumont.

Merci au passage à Pierre AUDOUARD qui, sans mauvais jeu de mot, a apporté sa pierre à l'édifice, en complétant le trio d'éclairagistes composé de Denis GRIMAUD (DGLUM) et de moi-même.

Sous l'œil expert de Messieurs PICOT, Directeur Général et KARABULUT, Directeur Service EP, de SEMELEC 63 et des Elus et Représentants de la Mairie, nous avons passé en revue, les différentes solutions techniques envisagées.

La solution retenue, et en cours d'Etude, est à la hauteur des attentes de chacun. Une vingtaine de luminaires permettront, aux travers de deux scénarios, de proposer un éclairage permanent (coupure à minuit) ainsi qu'un éclairage plus festif et solennel (cf. photos).

Le Projet est en cours de validation et devrait prendre forme en cette fin d'année 2015.

A suivre...

Nicolas BOSTMEMBRUN

MEDECIN DU TRAVAIL

Le médecin du travail de l'AIST de Clermont-Ferrand, le Docteur Roger CASTOR a fait valoir son droit à la retraite et a quitté son poste fin janvier 2015.

Par conséquent, le suivi médical professionnel est pris en charge par le Docteur Marie-Christine FAVIER-POULET au centre médical de La Pardieu et son équipe, Madame Isabelle ROPITAL, infirmière en Santé au travail.

Examens médicaux – Nouvelle réglementation :

Visites périodiques : Tous les 24 mois pour les Surveillances Médicales Renforcées (ouvriers) et tous

les 36 mois pour les Surveillances Médicales simples avec un entretien infirmier intermédiaire à 18 mois

Visites de reprise : Après un arrêt de travail pour accident du travail ou maladie d'au moins 30 jours – Obligatoire dans un délai de 8 jours

Visite occasionnelle : A la demande du salarié, de l'employeur, du médecin du travail

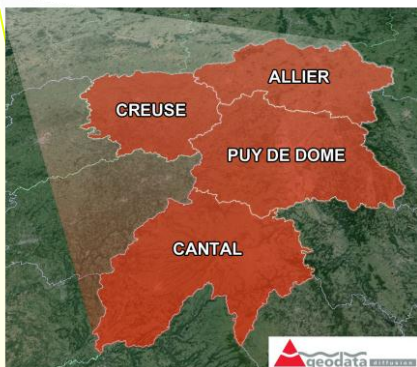
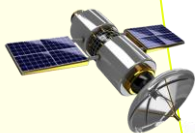
Visite de pré reprise : A l'initiative du salarié, du médecin traitant ou du Médecin Conseil de la sécurité Sociale pendant un arrêt de travail – la visite de pré-reprise ne dispense pas de la visite de reprise. Le médecin du travail ne délivre pas d'avis médical.

Corinne BROUSSE

DU DECAMETRE AU CENTIMETRE

Le décret DT/DICT et arrêtés associés ainsi que la nouvelle norme NF S 70-003-1 impliquent que **tout relevé d'ouvrage soit géo-référencé en x, y, z par une entreprise certifiée pour le positionnement des points particuliers et des ouvrages dans la classe de précision A (défini par l'arrêté du 15 février 2012) garantissant une incertitude inférieure ou égale à 40 cm sur la position des réseaux.**

L'Entreprise Electrique est apte à produire un **Plan Géo-référencé des Ouvrages Construits (PGOC)** puisqu'elle a validé le **Programme de Qualification des Fournisseurs (PQF)** auprès d'ERDF. Nous sommes donc autonomes à 100% pour réaliser le géo référencement de nos chantiers.



La méthode de relevé par GPS utilisée est le levé en temps réel avec le système Orphéon (GEODATA diffusion) qui permet d'obtenir une précision jusqu'à **2 cm en « x » et « y » et 3 cm en « z ».**

Notre abonnement auprès de ce prestataire nous permet de **rayonner sur 4 départements.**

Cette solution complète matérielle et logicielle (Land2Map et ATLAS CARTO200) nous permet d'être là où il faut quand il faut pour répondre aux attentes de nos clients de la manière la plus simple et la plus réactive possible.

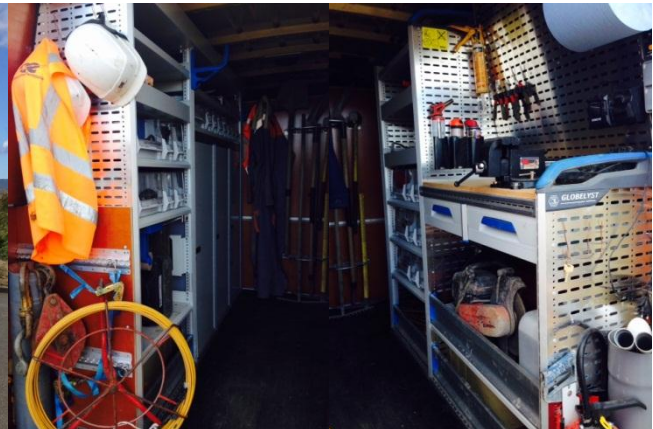
Toutefois malgré plusieurs personnes formées et la possibilité de maillage avec d'autres entreprises VINCI, le besoin est tel qu'il nous arrive de passer par la sous-traitance avec des cabinets de géomètres.

Benoît SOUBEYROU

INVESTISSEMENTS 2014-2015 EN LOZERE : 303 k€

Un investissement conséquent de renouvellement et de modernisation a été fait sur le matériel de Marvejols.

La quasi-totalité du parc a été renouvelé sur ce début d'année avec une livraison d'un MECALAC 12MXT, un fourgon MERCEDES SPRINTER avec aménagement intérieur et une nacelle avec cellule 14 m COMILEV avec comme porteur un MAN TGL8 250.



Bertrand SIMONIN

IL EST BON DE FETER NOS ANCIENS !

Le 3 avril 2015, nous avons célébré 4 départs à la retraite bien mérités. Cela a été pour nous tous l'occasion de passer une excellente et conviviale journée.

Nous avons fêté tout d'abord celui de Jean Luc Boisson, un quasi nouvel embauché, puisqu'il est rentré à l'Entreprise Electrique Clermont Infrs Voies Urbaines le 5 mai 2009 (après plusieurs années passées chez Vernet Bosser).

Après 28 ans de bons et loyaux services à l'Entreprise Electrique Decize, Jacky Lagoutte a tiré sa révérence.

Après presque 40 ans à l'Entreprise Electrique Langeac, notre plus ancien monteur aérien Daniel Polge a fait valoir ses droits.

Et enfin, le plus ancien de tous, Gilles Monneyron, responsable d'affaires du service amélioration des terres, nous a quittés après une carrière longue de 42 années passées à l'entreprise !

Comme toujours à l'entreprise, la succession a été anticipée et préparée, et il ne nous reste plus qu'à souhaiter bon vent à nos anciens et surtout une longue retraite en pleine santé.



Sylvain OUVRY

MIEUX ACHETER A LEE LANGEAC

Le 31 Mars 2015, sur le site de Langeac, Sylvain Ouvry (Chef d'entreprise), Jean Leygnac et moi-même nous sommes réunis pour un « **debrief** » sur les achats de notre entreprise.

A travers cette réunion, Jean Leygnac, le référent Achat du périmètre de Patrick Meunier, a pu nous dévoiler les différentes facettes de ce poste qui devient incontournable dans la stratégie d'entreprise.

Au cours de la matinée, grâce à plusieurs graphiques et des données sur nos achats, nous avons pu mettre en évidence nos points forts, les points à améliorer, et ainsi définir les différents leviers sur lesquels travailler pour optimiser nos achats.

En début d'après-midi, avec un « Brain Storming », nous nous mettions d'accord sur les points clés à continuer de travailler.

Ainsi en prenant les différents contrats cadres, l'apparition des fameux VGC (VINCI Génie Civil) et VLR (VINCI Lignes et Réseaux) qui permettent un

comparatif en temps réel et qui guident les acheteurs, et une réelle autonomie quant à la négociation des prix avec les fournisseurs, vous obtenez l'équation parfaite pour de bons achats.

Pour continuer et finir cette journée, Jean et moi avons réalisé quelques travaux pratiques en commençant à solliciter différents fournisseurs et ainsi, débiter quelques négociations.

Pour conclure, cette journée fut très enrichissante pour moi, qui issu d'une formation logistique, me suis toujours intéressé de près au pôle achat.

J'espère maintenant mettre rapidement en pratique les nombreux conseils de Jean, en améliorant mes achats, ayant continuellement le souci d'économie sans oublier de prendre en compte les remontées quant à la technicité et la qualité des produits, que peuvent me faire parvenir les différents collaborateurs de L'EE LANGEAC.

BON ACHAT !

Martin CULETTO

STAGE DECOUVERTE A LANGEAC

Je m'appelle Léa, je suis élève en 3ème générale au collège du Haut-Allier à Langeac.

J'ai fait mon stage de découverte à L'Entreprise Electrique de Langeac.

Mon maître de stage était Landry Lacour, le dessinateur. Le premier jour, j'ai été très bien accueillie. J'ai rencontré toute l'équipe, j'ai découvert les bureaux de l'agence de Langeac.

Landry m'a tout expliqué : j'ai découvert les différents métiers de l'entreprise (monteurs, raccordeur, terrassier, bureau d'études), il m'a appris tout le chemin que fait l'électricité de la centrale jusqu'à chez moi, et grâce à ça je sais faire la différence entre la basse, la haute et la très haute tension.

Il m'a appris aussi comment fonctionne l'éclairage public, je fus étonnée de voir qu'il existait autant de modèles de lampe, il m'a aussi appris les dangers de l'électricité et les risques du métier. Ensuite pour faire mon rapport de stage, il m'a fait faire plusieurs petits exercices sur l'enfouissement des lignes aériennes et l'emplacement des lampes d'éclairage public.

Ensuite il m'a montré comment dessiner un plan de dépose, ce qu'on enlève et un plan de pose, ce qu'on installe.

Enfin pour terminer mon stage nous sommes allés sur le terrain, dans la rue de L'Entreprise Electrique Langeac avec un casque et un gilet orange pour bien être vus et j'ai fait l'étude de l'enfouissement de la ligne électrique et l'éclairage de la rue (j'ai pu choisir les modèles de lampes qui me plaisait).

Ensuite, j'ai fait le plan sur ordinateur et Landry me l'a imprimé pour que je puisse le présenter pour mon rapport de stage et pour le garder chez moi.

J'ai été ravie de cette semaine de stage à L'Entreprise Electrique, j'ai appris plein de choses et je me suis pas ennuyée. Je remercie Monsieur Ouvry, Martin, Dorian, Olivier, Michel et Landry, pour le très bon accueil et de m'avoir accordé un peu de leur temps.

Léa VIZADE



ENFOUISSEMENT DES RESEAUX LUTHENAY-UXELOUP

Nous avons réalisé avec le SIEEN l'enfouissement des réseaux sur la commune de Luthenay-Uxeloup.

Ce chantier, situé aux abords d'une église datant du XII^{ème} siècle, protégée au titre des Monuments Historiques, a fait l'objet de recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France.

Celui-ci préconisait notamment de masquer les coffrets électriques en les encastrant dans les façades des maisons et en les habillant de portillons en bois.

Compte tenu des difficultés techniques et administratives pour encastrer des coffrets réseaux, nous avons décidé de faire réaliser à un menuisier des



RMBT S20 Double

habillages en bois nous permettant de conserver les coffrets en saillie des bâtiments, tout en respectant l'environnement de l'église.

Après plusieurs prototypes, nous avons retenu deux modèles permettant de dissimuler la totalité de la gamme S20, le premier pour les socles simples et l'autre pour les socles doubles.

Conçus à partir d'essence de bois « Douglas » autoclave, ils sont surmontés d'un toit en Zinc permettant le ruissèlement des eaux de pluie, et sont équipés de serrure triangle permettant à l'exploitant du réseau d'intervenir sans contrainte particulière.

Huit de ces habillages ont été posés à Luthenay-Uxeloup et nous allons renouveler l'opération très prochainement sur la commune de Aunay en Bazois, avec dix nouveaux habillages.



Socle Simple S20 + Coffret

Sébastien BARON

LE RENOUVELLEMENT DES EP VETUSTES EST EN ROUTE DANS LE CANTAL !

Le règlement européen 245/2009, publié le 23 mars 2009 au Journal officiel (JO) de l'UE dans le cadre de la directive 2005/32 interdit de vendre ou d'acheter des lampes à vapeur de mercure dites « Ballons Fluo ». Ces matériels sont considérés comme obsolètes et énergivores. Or ce type de source lumineuse a été longtemps posée dans la France entière, y compris dans le département du CANTAL. C'est pourquoi nous allons accompagner le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal (SDEC) et les communes dans le remplacement de ces voyers vétustes.



Cela a été rendu possible grâce au **Système d'Information Géographique (SIG)** qui est un système d'information permettant de recenser précisément chaque foyer lumineux appartenant au parc d'éclairage public des communes, que ce soit au niveau de leurs positions géographiques que de leurs caractéristiques (type de source lumineuse, de foyer lumineux, de support, d'appareillage, etc.). Au jour d'aujourd'hui, nous avons relevé **8000 foyers d'éclairage public** répartis sur **67 communes**. En plus de cette fonction de base de données, le SIG est un **outil de communication** entre les communes et l'Entreprise Electrique notamment pour la gestion de l'entretien de l'éclairage public. En

effet, les **demandes d'entretien** sont réalisées directement sur le SIG et non plus par carte de dépannage papier en ciblant sur le logiciel les foyers lumineux nécessitant une intervention. Parallèlement à cette initiative, nous avons équipé notre équipe d'entretien d'éclairage public d'une **tablette tactile** dotée de l'application mobile du SIG ce qui nous permet de répondre directement aux demandes d'intervention et de renseigner le matériel remplacé sur le terrain afin de permettre une plus grande réactivité et un meilleur suivi de nos services.



Maxime THEIL

Les uns et les autres

CARNET ROSE ET BLEU

Sébastien LOMBERT et Jo-Ann LOMBERT sont heureux de nous annoncer la naissance de TYLIO né le 28 mars 2015.

Corinne BROUSSE

Véhicules et engins

VENTE

Annonce n°2015-16 - En l'état fourgon daily 35C17 - Année 2005 - 256 200 km - Offre minimale 1 500 €

Annonce n°2015-17 - C4 - Année 2007 - 170 000 km - Offre minimale 2 000 €

Annonce n°2015-18 - Mini pelle VOLVO EC 20 - Bon état - Offre minimale 8 000 €

Annonce n°2015-19 - Vente mini pelle PC30 Komatsu (3 godets + BRH) - Offre minimale 12 000 €

Annonce n°2015-20 - Remorque porte mini pelle 2 essieux - Offre minimale 1 500 €

Rappel : Les personnes intéressées font une offre cachetée à l'intention de la direction jusqu'au 30 juin 2015, le plus disant sera retenu.

Si les offres sont insuffisantes, l'appel d'offres s'ouvrira à l'extérieur de la société.

Sécurité

TRANSPORT DE GRANDE LONGUEUR (Poteaux, mâts....)

Diverses questions sont soulevées quant aux possibilités de transporter des supports de grandes longueurs, et des éventuelles dérogations qui seraient en vigueur.

Les textes sont très clairs, et issus du code de la route :

Article R312-21

A l'arrière, le chargement d'un véhicule ou d'une remorque ne doit pas dépasser de plus de 3 mètres l'extrémité dudit véhicule ou de sa remorque.

Article R312-22

A l'avant, le chargement ne doit, en aucun cas, dépasser l'aplomb antérieur du véhicule

Il faut savoir que les préfectures ne délivrent plus de dérogations comme on a connu par le passé, et que tout transport ne rentrant pas dans les possibilités offertes (3m à l'arrière et à l'aplomb du véhicule pour l'avant) devient de par le fait un **TRANSPORT EXCEPTIONNEL**.

Le fait, pour tout conducteur, de contrevenir aux dispositions de l'article R 312-21 **PEUT** être puni

d'une amende de 4^{ème} ou 5^{ème} classe selon les cas, et d'une amende de 3^{ème} classe pour l'article 312-22.

Par contre, il n'y a pas de perte de point prévue à ce jour.

A ce jour, et de la façon dont nous transportons en général les supports (avec l'avant relevé sur la cabine, donc sans danger pour les usagers précédents (mais pas les câbles aériens ou ponts.....) la maréchaussée ne sévit pas (encore) contre nous. Les personnels de ERdF/RTE, Entreprises de réseaux... connaissent également les mêmes problèmes, **SANS SOLUTION ADMINISTRATIVE A CE JOUR** sinon celle du Transport Exceptionnel à déclencher !!!

Nous allons réfléchir rapidement à la mise en place d'une signalétique particulière pour ces cas précis, qui aura au moins le mérite de provoquer de la part des conducteurs une réflexion plus poussée sur la façon d'arrimer et transporter le ou les supports concernés.

Jacques ALARY

SYNTHÈSE DES FICHES DE NON CONFORMITÉ et des INCIDENTS de MARS à AVRIL 2015

NATURE	EMETTEUR	OBJET DE NON CONFORMITE	ACTION CURATIVE	ACTION CORRECTIVE	COUT GENERE PAR LA NON CONFORMITE	PART REMBORSEE PAR FOURNISSEUR OU CLIENT
CHANTIER	S. BARON	Le client SIEEEN est intervenu sur la commune de Puroux en Morvan suite à une panne sur une commande EP	Réparation par nos soins	Intervention de l'équipe pour une reprise de la lanterne à l'aide d'un connecteur à perforation d'isolant type CES CT70 et contrôle des autres luminaires	615 €	
CHANTIER	C. MARTET	La liaison A n'est pas à la bonne profondeur (0.65 m requise) le CIBE est fixé à la FC par une seule vis	Réparation par nos soins	Rappel aux équipes des bonnes pratiques d'implantation des coffrets	350 €	
CHANTIER	B. SIMONIN	Lors de la réalisation d'une fouille, le conducteur de l'engin a accroché une ligne HTA qui n'était pas à la bonne profondeur	Réparation par ERDF	Rappel aux équipes de terrassement sur les bonnes pratiques à adopter lors de l'approche de réseaux sensibles	1 252 €	
TOTAL :					2 217 €	
DEGATS AU TIERS CHANTIER	Casse d'une canalisation à Saint Astier (47) Mur abîmé chez un particulier à Ceyrat (63) Dommages électriques suite à un mauvais enclenchement d'une cartouche du neutre du court-circuit chez un particulier à Laqueille (63)				464 € 300 € 665 €	Pas concerné
TOTAL :					1 429 €	
DIVERS fiches évènements	S. NOEL (1) – C. MARTET (1)				350 €	
Véhicules et engins	L'EE Clermont Infrass Electricité <ul style="list-style-type: none"> Réparation d'un tuyau rigide sur une grue auxiliaire suite à une mauvaise manoeuvre 250 € L'EE Decize <ul style="list-style-type: none"> Casse d'un rétroviseur d'un jumpy suite à une mauvaise manoeuvre..... 175 € Réparation d'un répartiteur hydraulique sur Magirus 300 € L'EE Langeac <ul style="list-style-type: none"> Réparation d'un pare choc sur une C3 suite à un choc 1 500 € L'EE Saint-Flour <ul style="list-style-type: none"> Casse de 2 smartphones 400 € Casse d'un rétroviseur sur une 208 150 € Réparation de la porte de service du dépôt 1 200 € 					
TOTAL :					13 213 €	

COUT DE LA NON QUALITÉ DÉTECTÉE depuis le 1er janvier 2015 : 18 465 €

Sébastien NINY